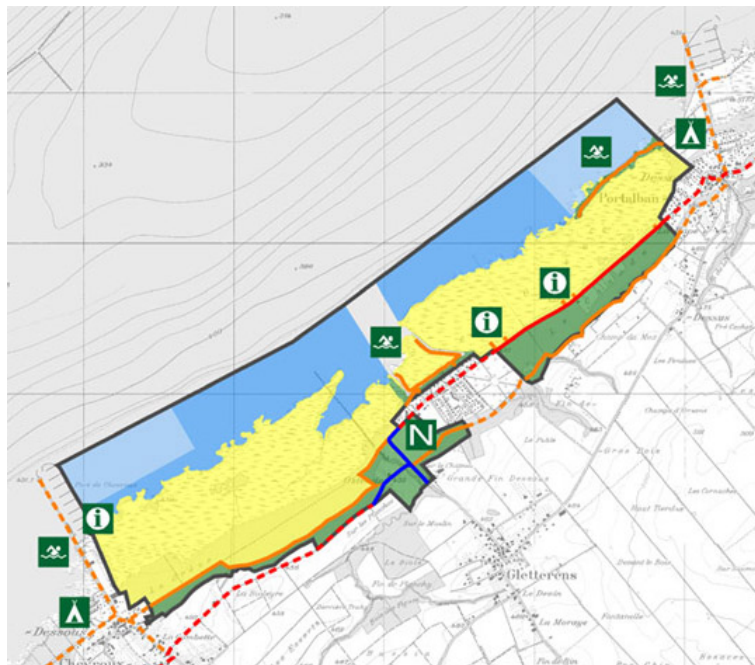


5. Grève d'Ostende et de Chevroux



La réserve naturelle des Grèves d'Ostende et de Chevroux constitue le coeur de la Grande Cariçaie, avec ses très vastes marais et forêts alluviales, sa végétation plutôt aquatique et ses espèces très menacées comme le Héron pourpré. C'est une réserve naturelle intercantonale, une moitié étant située sur territoire vaudois (Commune de Chevroux) et une autre moitié sur territoire fribourgeois (Communes de Gletterens et Delley-Portalban).

La réserve naturelle des Grèves d'Ostende et de Chevroux est l'habitat principal de nombreuses espèces menacées, en particulier d'oiseaux inféodés aux roselières et étangs intérieurs. Son statut de protection est donc très élevé, avec de grands refuges lacustres interdits à la navigation et à la baignade et un accès terrestre restreint. Le nouveau port de Gletterens et la plage qui y est aménagée permettent de découvrir une partie de la réserve naturelle. A noter, de très belles étendues de prairies à petites laiches du côté de Delley-Portalban, qui retentissent du concert des Rainettes vertes les chaudes soirées de mai.

Côté Chevroux, le chemin de la réserve est uniquement piétonnier, les vélos et chevaux étant priés d'emprunter le bétonné agricole au-dessus de la réserve. Côté fribourgeois, le chemin redevient d'usage mixte.

Règlements en vigueur dans la réserve naturelle : [règlement de Chevroux](#) dans la partie vaudoise, [règlement FR](#) dans la partie fribourgeoise.

Dernière modification: 15 mars 2019